

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA  
J U S T I C E

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL  
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

80/004 du 8/OI/80  
~~LE~~ DECRET N° /MTJ.DGTFP.DFP.21031/12

portant reclassement et nomination  
de certains Instituteurs des Cadres  
de la catégorie B, hiérarchie I des  
Services Sociaux (Enseignement).

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(/ISAS :

- (/U la Constitution du 8.7.1979;  
(/U la Loi 15-62 du 3.2.1962 portant statut général  
des fonctionnaires;  
(/U l'Arrêté 2087/FP du 26.6.1958 fixant la règlemen-  
tation sur la solde des fonctionnaires des cadres;  
(/U le décret 59-23 du 30.1.1959 fixant les modalités  
d'intégration des fonctionnaires des cadres;  
(/U le décret 62-130 du 9.5.1962 fixant le régime des  
rémunérations des fonctionnaires;  
(/U le décret 62-195 du 5.7.1962 fixant la hiérarchi-  
sation des diverses catégories des cadres;  
(/U le décret 62-197 du 5.7.1962 fixant les catégories  
et hiérarchies des cadres créées par la Loi 15-62 du 3.2.1962  
portant statut général des fonctionnaires;  
(/U le décret 62-198 du 5.7.1962 relatif à la nomina-  
tion et à la révocation des fonctionnaires des cadres;  
(/U le décret 64-165 du 22.6.1964 fixant le statut  
commun des cadres de l'Enseignement;  
(/U le décret 67-50 du 24.2.1967 réglementant la prise  
d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires  
relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de car-  
rière et reclassements;  
(/U le décret 74-470 du 31.12.1974 abrogeant les dispo-  
sitions du décret n° 62-196/FP du 5.7.1962 fixant les échelon-  
nements indiciaires des fonctionnaires de la République Popu-  
laire du Congo;  
(/U le décret 79-154 du 4.4.1979 portant nomination  
du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;  
(/U le décret 79-155 du 4.4.1979 portant nomination  
des Membres du Conseil des Ministres;  
(/U le décret 79-148 du 20.4.1979 portant suspension  
des avancements des agents de l'Etat pour l'année 1979;  
(/U les arrêtés n°s 0815/MJTSCI.DGT.DCGPCE du 19.2.1976;  
- 6466/MEPS.DGE.DAAF du 4.10.1976;  
- 4427/MJT.DGT.DCGPCE du 28.6.1977;  
- 7413/MEN;DAAF du 15.9.1977;  
(/U l'Attestation n° 091/PCT.CC/BP/DIE/CAB du 31.8.1979  
du Membre du Bureau Politique, Chef du Département de l'Idéo-  
logie et de l'Education;  
(/U la lettre n° 190/PCT.CC/BP/DIE/ESP du 1.8.1979 du  
Membre du Comité Central du Parti Congolais du Travail, Direc-  
teur de l'Ecole Supérieure du Parti;  
(/U le Protocole d'Accord sur les équivalences des  
diplômes signé entre l'U.R.S.S. et la République Populaire  
du Congo le 5.8.1970,

D E C R E T E :

ARTICLE 1er : En application des dispositions du décret n° 64/165 du 22 Mai 1964 susvisé, les fonctionnaires des cadres de la catégorie B, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) dont les noms suivants, titulaires de la Licence Es Sciences Sociales obtenue en U.R.S.S sont reclassés à la catégorie A, hiérarchie I et nommés Professeur de Lyée 1er échelon, indice 830 ACC= Néant:

- MM. - ADUE Maurice, Instituteur 1er échelon, en service à Brazzaville
- LOEMBA Alphonse, Chérubin, Instituteur 3ème échelon, en service à Brazzaville
- MENGUE Jean Gustave, Instituteur 1er échelon, en service à Brazzaville
- MOUISSOU Jean Christophe, Instituteur 2ème échelon, en service à Brazzaville
- NGAMBOU Jean, Instituteur 2ème échelon, en service à Brazzaville

ARTICLE 2 : Le présent décret qui prendra effet tant au point de vue de la solde que de l'ancienneté à compter des dates effectives de reprise de service des intéressés à l'issue du stage, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

BRAZZAVILLE, LE 8 JANVIER 1980

Par le Premier Ministre, Chef  
du Gouvernement,

Le Ministre de l'Éducation  
Nationale,

Antoine NDINGA-GBA.

Le Ministre du Travail et de la  
Justice Garde des Sceaux

Victor TAMBA-TAMBA.

COLONEL Louis SYLVAIN GOMA.

Le Ministre des Finances,

Henri LOPES.

AMPLIATIONS :

- JORPC ..... 1
- OGTFP/DFP ..... 3
- DB ..... 3
- DCF ..... 1
- MEN ..... 3
- DPAA ..... 3
- INTERESSES ..... 5
- DOSSIERS ..... 15
- SGCM/BC ..... 2